



CAMPUS ACTUS

La lettre d'information de ceux qui font avancer nos entreprises

Numéro 3

Janvier 2009

LA VIE DU CAMPUS Rencontre du vendredi 14 novembre 2008

Veille juridique — Manager le fait social dans l'entreprise



Deux sujets à l'ordre du jour traités par Laurent Beljean : *la démocratie sociale et le temps de travail.*

Le thème de la démocratie sociale nous a été présenté par la représentativité syndicale en entreprise. Laurent Beljean a également abordé le temps de travail et plus particulièrement le sujet des heures supplémentaires.

La seconde problématique de la journée : *Manager le fait social dans l'entreprise*, a été traitée par Lise Mattio,

consultante en Ressources Humaines et membre du Campus RH.

Ce thème indique que la considération du social est devenu un facteur déterminant au bon fonctionnement du projet d'entreprise.

L'évolution socioéconomique, syndicale et sociétale ont impacté les attentes et besoins individuels des salariés. Selon une enquête de l'IPSOS faite en 2007, les travailleurs ont désormais d'autres priorités : 52 % des Français déclarent que le niveau de salaire est leur principale préoccupation, les salariés recherchent un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et 57 % des Français veulent être reconnu en tant que personne dans leur travail. Ces

évolutions répercute le comportement des salariés au travail et doit être pris en considération par la direction de l'entreprise. Les managers doivent faire face à ses nouveaux comportements tout en instaurant une stratégie par le dialogue social amenant à une meilleure cohésion sociale.

A. Clavaud

LA PROCHAINE RENCONTRE Vendredi 13 mars 2009

Veille juridique — La motivation.



Deux sujets seront abordés : tout d'abord la veille juridique présentée par Laurent Beljean puis la problématique de la motivation vous sera présentée.

La motivation est au cœur de la vie professionnelle. A elle seule, elle concentre presque tous les domaines et fonctions de l'entreprise. Rémunération, évolution de carrière, reconnaissance et gage de confiance sont autant de facteurs qui nourrissent la motivation.

Au sein de l'entreprise, le rôle essentiel de la motivation est largement admis par les managers. Si le poids de la motivation fait l'unanimité, en revanche sur le plan de son management, elle apparaît moins significative et facile à appréhender.

A. Clavaud

FOCUS SUR L'ACTU RH

Travail — Lancement de Pôle Emploi



François Fillon a reçu le 5 janvier Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi, à l'occasion de l'ouverture officielle de Pôle emploi, le nouvel opérateur chargé du service public de l'emploi.

Pôle emploi est la nouvelle entité issue de la fusion de l'Assedic et de l'ANPE.

Il est chargé d'accueillir, d'indemniser, d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'emploi. Il assurera également une aide aux entreprises via la sélection de candidats pour des offres de recrutement ou l'information sur les différentes mesures en faveur de l'emploi.

A partir de janvier 2009 :

- ◆ Pôle emploi va permettre une simplification des procédures :

l'entretien en vue de l'inscription du demandeur d'emploi géré par l'Assedic et celui pour la mise en place du programme d'accompagnement de l'ANPE auront lieu le même jour et au même endroit ;

- ◆ Mise en place d'un numéro unique, le 39-49, pour toute question relative à l'indemnisation du chômage ou la recherche d'emploi ;
- ◆ Création d'un site internet unique, www.pole-emploi.fr pour tous les services à distance.

Au cours du second semestre, en lien avec la diffusion de Pôle emploi sur le territoire :

Un entretien unique pour l'inscription, l'indemnisation et l'accompagnement vers l'emploi sera mis en place ;

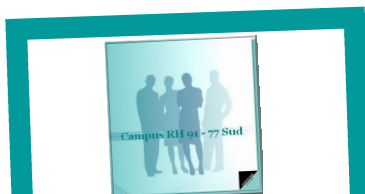
Chaque demandeur d'emploi sera suivi par un conseiller personnel qui

l'accompagnera dans toutes ses démarches.

Selon le calendrier prévu par le Gouvernement, un tiers des agences et antennes de l'ANPE et des Assedic devraient être re-déployées sous Pôle emploi avant avril et tous les guichets uniques seront mis en place avant l'été. Grâce à la fusion, un conseiller devrait suivre 60 demandeurs d'emploi en moyenne et 30 pour les catégories les plus fragiles au lieu de 80 actuellement.

Source :

<http://www.premier-ministre.gouv.fr>



CAMPUS RH

Pour plus de renseignements

Téléphone : 01.60.77.89.07
Télécopie : 01.69.47.60.70

Contactez-nous par mail
à l'adresse suivante

amandine.clavaud@links-accompagnement.com

AGENDA

Vendredi 09 janvier 2009 : Management et plan de formation. VAE et bilan de compétences.

Vendredi 13 mars 2009 : Veille juridique. La motivation.

Vendredi 12 juin 2009 : Les risques en entreprise.

Le Campus RH 91-77 Sud est né de la volonté de l'AGEFOS PME Essonne de réunir des responsables RH ou des responsables administratifs ayant en charge les ressources humaines.